

LE MÉCÉNAT, UN LEVIER STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION

Impliquer votre marque et vos équipes dans des projets artistiques et sportifs locaux, c'est stimulant mais c'est aussi bénéficier de réductions fiscales significatives et optimiser votre réseau et votre image.

CONTEXTE

Le soutien à la création, les actions culturelles à destination du jeune public ou du public éloigné de la culture, les projets en faveur de l'accessibilité aux personnes handicapées, les projets citoyens de sensibilisation à la pratique des arts et du sport sont autant d'occasions et de formes pour s'engager dans le mécénat.

OBJECTIFS

- > Trouver le projet culturel ou sportif qui colle le mieux à votre image
- > Accéder au panorama complet des acteurs du mécénat et à leur offre dédiée aux entreprises
- > Saisir les opportunités et projets d'intérêt locaux dans une optique RSE

CONTENU DE LA PRESTATION

- > Testez et découvrez grâce aux partenariats de la CCI les offres et acteurs principaux
 - > Découvrir l'offre du Théâtre Liberté en participant à un Mardi Liberté sur invitation de la CCI du Var
 - > Découvrir l'offre du Club Orféo de l'Opéra de Toulon en participant à une avant-première sur invitation de la CCI du Var
 - > Découvrir les événements et acteurs : Galeries spécialisées, Base'Art, festival du Mécénat
 - > Découvrir les projets sportifs locaux grâce aux partenariats CCI : Zo'ICup, Régate des Titans...
- > Et bientôt : à suivre prochainement, une communauté dédiée sur www.var-ecobiz.fr

LES PLUS

- > **Plus de notoriété** : vous mettez en valeur votre marque et vos valeurs
- > **Plus d'opportunités** : vous développez vos relations d'affaires et vos contacts pro
- > **Plus de RSE** : vous engagez vos équipes dans un projet utile et d'intérêt général
- > **Plus de culture** : vous bénéficiez d'invitations de la CCI du Var auprès de ses partenaires
- > **Plus d'économies** : vous bénéficiez des avantages financiers et fiscaux liés au mécénat

CONTACT

- > Renseignement global par mail auprès de la CCI mecenas@var.cci.fr
 - > Ou directement auprès des acteurs locaux de la culture : joelle.perrault@theatreliberte.fr mission-mecenas@metropolepm.fr
- Contact :

Katia Bizat, Responsable Développement et Partenariats

Téléphone : 04 94 22 80 08

BÉNÉFICES

Une fois la nature de votre engagement déterminé, mécénat financier, mécénat de compétences, mécénat en nature, estimez le coût de votre politique avec votre expert-comptable. Dans le cadre de la loi sur le mécénat, quels que soient le montant et la modalité de don, l'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt sur les sociétés, égale à 60 % des sommes versées ou du montant estimé du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Au-delà des avantages fiscaux, il s'agit aussi et surtout de bénéficier à moindre coût de l'impact positif d'une posture innovante d'entreprise responsable soucieuse du « vivre ensemble ».

En complément

**POUR ALLER
PLUS LOIN**

► [Plus d'informations sur le mécénat](#)